



LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA FORMATION SONT DES FACILITATEURS D'INTÉGRATION

Afin d'encourager les personnes primo-arrivantes à s'inscrire positivement et activement dans un processus d'intégration interculturelle et citoyenne, encore faut-il leur en donner les moyens. Cette formation veut y contribuer en apportant des réponses, ne fût-ce que partielles, aux *obstacles* qu'elles peuvent y rencontrer. Pour les y aider, elle s'est fixée **7 objectifs généraux**¹ qui constituent autant de *facilitateurs d'intégration*.



Il appartient à la formatrice et au formateur de les communiquer avec un langage adapté au groupe.

1. Assurer aux primo-arrivants une compréhension des nouveaux contextes économiques, sociaux, politiques, culturels et de la vie quotidienne dans lesquels ils sont plongés et leur apporter les informations pratiques pertinentes afin qu'ils puissent se situer et agir.
2. Permettre aux primo-arrivants d'appréhender les expressions culturelles de notre région, pays et des collectivités qui y vivent dont celles qui font partie de l'espace culturel convergent et les aider à faire face aux chocs culturels.
3. Aider les primo-arrivants à valoriser et accroître leur capital économique, social, culturel et symbolique.
4. Permettre aux primo-arrivants de faire face aux préjugés, stéréotypes et discriminations (les leurs et ceux existants dans la société d'accueil).
5. Valoriser et renforcer les « compétences et aptitudes psychosociales d'intégration » des primo-arrivants.
6. Inviter les primo-arrivants à s'impliquer dans des pratiques interculturelles et citoyennes.
7. Permettre aux primo-arrivants de repérer les différentes conduites identitaires qui facilitent ou entravent leur intégration.

¹ Dans le Programme de formation à l'intégration citoyenne (PIC), nous présentions 6 objectifs généraux. Dans un souci de clarté, nous avons décidé de scinder un objectif en deux.